





## Introduction

### **Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?**

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Ce document donne des informations sur l'accessibilité de l'établissement.

Les informations sont utiles pour les personnes en situation de handicap.



# **Table des matières**

<b>Introduction</b> .....	<b>Page 2</b>
Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ...	Page 2
<b>1. Informations sur l'établissement</b> .....	<b>Page 4</b>
a) Coordonnées .....	Page 4
b) Responsable d'accessibilité .....	Page 4
c) Consultation du registre public d'accessibilité .....	Page 5
<b>2. Accessibilité de l'établissement</b> .....	<b>Page 6</b>
a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap .....	Page 6
b) Matériel adapté .....	Page 7
<b>3. Certaines prestations ne sont pas accessibles</b> .....	<b>Page 8</b>
a) Escaliers - Externat et cour (B01) .....	Page 8



# 1. Informations sur l'établissement

## a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : Collège George Chepfer
- N° SIRET : 19541776100010
- Adresse : 4 Rue de la Carrière, 54600 Villers-lès-Nancy, France
- Gestionnaire : Département de Meurthe-et-Moselle

## b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : Myriam MESSIER



- Mail : [ce.0541776@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0541776@ac-nancy-metz.fr)



- Téléphone : 03 83 28 32 70



- Nom du contact : Théophile DEMANGEAT



- Mail : [tdemangeat@departement54.fr](mailto:tdemangeat@departement54.fr)



• Téléphone : 03 83 94 56 74

### **c) Consultation du registre public d'accessibilité**



Accueil



Site Internet



## 2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.

  Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

  Oui

### **a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap**

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

  Non

Le personnel sera formé.

  Oui



## **b) Matériel adapté**

L'établissement présente du matériel adapté nécessitant une maintenance.

  Oui

Le matériel est entretenu et réparé.

  Oui

Le personnel connaît le matériel.

  Oui



### 3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

#### a) Escaliers - Externat et cour (B01)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2027



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Oui

#### **Commentaires :**

- Absence de nez de marche antidérapants.
- Contraste des contremarches parfois peu visible.
- Éclairage insuffisant dans les escaliers de l'externat.
- Une aide à la mobilité est possible sur demande.